**Question 4 : Le Comité d’entreprise en 10 questions**

**Répondez aux 10 questions ci-dessous** *(Insérez ce questionnaire dans votre copie en y mentionnant vos nom et prénom sans oublier votre signature)*

|  |  |
| --- | --- |
| **QUESTIONS**  *(CE = Comité d’entreprise)* | **REPONSES** |
| 1. Depuis quelle année le CE   existe-t-il en France ? |  |
| 1. A partir de quel effectif faut-il mettre en place un CE ? |  |
| 1. De qui est composé le CE ? *(Indiquez les grandes catégories de personnes systématiquement présentes aux réunions de CE)* |  |
| 1. Qui assure, au sein du CE, les fonctions de président et de secrétaire du CE ? |  |
| 1. Quels sont les grands domaines de compétences du CE et la nature de ses pouvoirs pour chacun de ces domaines ? |  |
| 1. Quels sont les deux types de budgets distincts dont dispose le CE ? |  |
| 1. En dehors des budgets, quels sont les principaux moyens dont dispose le CE pour exercer ses missions ? |  |
| 1. Quelle est la fréquence minimum des réunions du CE avec l’employeur ? |  |
| 1. Qui décide de l’ordre du jour des questions à traiter lors des réunions de CE ? |  |
| 1. Prenons un exemple :  * Un groupe d’entreprises A… * Qui comporte 5 entreprises en France… * Chacune de ces 5 entreprises dispose en France de 3 établissements qui comportent entre 100 et 1000 salariés…   Quelle sont les instances exerçant les prérogatives du CE qui doivent être mises en place au sein de ce groupe A ? *(Indiquez leur nombre et leur nom)* |  |